



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du Bureau syndical

SEANCE DU 21 MARS 2019

OBJET :

**AUTORISATION DE MISE
EN VENTE DE LA FORET
DU PARC DE PONT
(AUBE)**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars, les membres du Bureau syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le huit mars 2019, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Etablissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Nombre des membres
composant le Bureau
syndical.....14

Au titre du Conseil de Paris :

Mme Annick OLIVIER et M. François VAUGLIN

En exercice.....14

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. Denis LARGHERO

Présents à la
séance.....8

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

MM. Belaïde BEDREDDINE et Frédéric MOLOSSI

Représentés
par mandat.....3

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme Chantal DURAND

Absents.....3

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. Jean-Michel VIART

Etaient absents excusés :

MM. David BELLIARD et Nicolas BONNET OULADJ, Mme Célia BLAUDEL, MM. Daniel COURTES et Daniel GUERIN, Mme Halima JEMNI, M. Patrick TREMEGE

Avaient donné pouvoir de voter en leur nom :

M. Nicolas BONNET OULADJ à M. Belaïde BEDREDDINE

M. Daniel COURTES à M. Denis LARGHERO

Mme Halima JEMNI à Mme Annick OLIVIER

La majorité des membres étant présente.

2019-03/01

**BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 21 MARS 2019**

**OBJET : AUTORISATION DE MISE EN VENTE DE LA FORET DU PARC DE PONT
(AUBE)**

Le Bureau syndical,

VU le code de l'environnement ;

VU le code forestier ;

VU le budget du syndicat mixte ;

VU la délibération n°2010-17 du 25 mars 2010 du Conseil d'administration de l'IIBRBS approuvant le plan d'aménagement de la forêt de Parc de Pont en vigueur pour la période 2010-2024 ;

VU le bail de chasse et ses avenants consentis à l'association de chasse « Le club des amis du Parc de Pont » ;

VU le rapport de l'expert forestier établi par M. Sébastien Chaton en date du 31 janvier 2019 relatif à l'estimation immobilière de la forêt du Parc de Pont ;

VU le rapport de présentation de M. le Président SGL N°2019/01 en date du 8 mars 2019 ;

CONSIDERANT que la forêt du Parc de Pont, d'une superficie de 648,6 ha, a été acquise en 1985 au prix de 10 123 900 francs (1 543 378 €) au titre de la reconstitution du patrimoine forestier détruit par la réalisation du lac-réservoir Aube ;

CONSIDERANT que l'EPTB envisage la possibilité de céder ladite forêt qui ne présente pas de lien étroit indissociable de l'exploitation des lacs-réservoirs ;

CONSIDERANT l'intérêt formulé par l'association de chasseurs, titulaire du bail de chasse, de poursuivre l'activité cynégétique dans cette forêt ;

Après en avoir délibéré,

Par 10 voix POUR et 1 Abstention (M. François VAUGLIN),

Article 1 : APPROUVE la réalisation de l'étude visant à évaluer la possibilité de mise en vente de la forêt du Parc de Pont, propriété de l'EPTB Seine Grands Lacs, d'une superficie de 648,6 ha, sise sur le territoire des communes de Ferreux-Quincey, Pont-sur-Seine et Saint-Aubin dans le département de l'Aube, ainsi que les impacts environnementaux, notamment la mise en place en contrepartie de la cession envisagée de mesures compensatoires nouvelles sur le patrimoine de l'EPTB Seine Grands Lacs.

Article 2 : MANDATE M. le Président ou son représentant à engager toutes les démarches, études, analyses, aux fins de rassembler les éléments de décision préalable à une cession, de présenter un plan de mesures compensatoires alternatives, et le cas échéant de trouver un acquéreur potentiel de ladite forêt en vue d'aboutir à un accord amiable au prix du marché.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI
Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20190321-2019-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2019

Affichage : 26/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



**Chef du service secrétariat général
affaires juridiques - Contrôle de gestion**

Caroline CARLIER

